

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense
Service de l'action sociale des armées

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

**JUSTIFIANT D'UN PERSONNEL DIRECTEMENT ET FORTEMENT ENGAGÉ DANS LES MISSIONS
OPÉRATIONNELLES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS (JOP)
DU 8 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE 2024**

(à faire remplir par l'employeur du ressortissant)

Je soussigné (grade, nom, prénom) :

Commandant de la formation administrative (ou organisme assimilé) :

.....

Atteste que

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Grade :

servant sous mon autorité :

- fait partie du personnel directement et fortement engagé dans les missions opérationnelles des JOP ;
- et de fait ne pourra pas bénéficier de plus de 10 jours de congés/permissions (consécutifs ou non) entre le 8 juillet et le 8 septembre 2024.

Cette attestation lui permet d'accéder aux mesures d'action sociale mises en place pour l'accompagnement des personnels du ministère des armées mobilisés pendant les JOP.

Cette attestation est délivrée sur sa demande pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le.....

Signature et cachet du CFA ou du CO